

nègre, tombèrent au pouvoir du général Dodds dans les premiers jours de novembre ; mais il fallut les enlever à la bayonnette, non sans perdre quelques hommes et notamment plusieurs officiers d'avenir.

Kana vient d'être détruit et la prise de la ville Sainte a causé un profond découragement à l'armée Dahoméenne. Bézanzin sentit que sa perte était prochaine. Ses plus fidèles compagnons, les féticheurs qui soutenaient l'ardeur de ses soldats, l'abandonnaient. Sommé de livrer Abomey, il répondit, non sans fierté, qu'il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité. Mais il crut plus prudent de se réfugier sur le territoire allemand.

Abomey avait été évacué et abandonné par ses habitants. Le général Dodds y est entré sans coup férir.

Ainsi vient de finir cette guerre qui a malheureusement coûté à l'armée française un certain nombre de vaillants soldats. Les missionnaires avaient ouvert la voie du Dahomey et quelques uns même ont payé de leur sang l'annonce des vérités divines. La civilisation a aussi ses martyrs. Il faut prier pour ces derniers, car « la France vient de faire, dit une *Semaine Religieuse* de ce pays, une œuvre humanitaire, et les vissions de la côte occidentale d'Afrique vont saluer des jours meilleurs pour la prédication de l'Évangile. »

---

## BREF AU GENERAL DES JESUITES

---

Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique,

Par le télégraphe d'abord et ensuite par votre lettre datée du jour même de votre élection, le lendemain des calendes de ce mois, nous avons appris tout de suite, que vous aviez été élu général de la Société de Jésus, par le suffrage des Pères régulièrement réunis au célèbre lieu de naissance de son Père fondateur, et cette nouvelle ne Nous a pas causé peu de joie. Car votre très sage prédécesseur avait, en quelque sorte, marqué d'avance que tel était le dessein de Dieu à votre égard, lui qui, en discernant vos aptitudes à gouverner la Société, vous avait appelé depuis longtemps à partager avec lui une partie de sa charge, et qui, d'après vos règles vous a destiné pour remplir les fonctions de vicaire après sa mort.